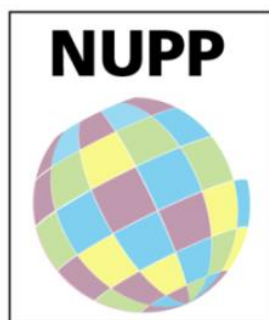


Le Programme des Politiques Nationales Urbaines

Présentation générale



Octobre 2019

ONU-Habitat, OCDE, Cities Alliance

Contexte général

Répondre aux enjeux de l'urbanisation de manière durable et équitable suppose d'adopter une approche intersectorielle des politiques urbaines, et de renforcer la coordination verticale et horizontale. Pour y parvenir, il est primordial de favoriser la collaboration entre l'ensemble des niveaux d'administration, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs concernés au travers de politiques nationales urbaines (PNU).

La communauté internationale reconnaît ces dernières — définies comme un ensemble cohérent de décisions découlant d'un processus piloté par les pouvoirs publics visant à coordonner différents acteurs au service d'une vision commune favorisant la productivité, l'inclusivité et la résilience du développement urbain — comme un instrument d'action essentiel pour tirer parti de la dynamique de l'urbanisation. Cette démarche a pour but de réaliser des objectifs fixés à l'échelon national et international en appuyant la mise en place d'un cadre institutionnel propice, collaboratif et coopératif (OCDE, 2017 ; Nations Unies, 2016a ; ONU-Habitat, 2015). Les PNU font partie des dix thématiques confiées à un Groupe des politiques dans le cadre de la préparation d'Habitat III, ce qui confirme leur rôle déterminant dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes (Nations Unies, 2016a). Par la suite, le Nouveau Programme pour les villes (NPV) a explicitement souligné l'importance des PNU, désignées comme l'un des cinq piliers de l'application du Programme, et l'engagement a été pris d'adopter des mesures visant à renforcer la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à mettre en place des politiques globales (Nations Unies, 2016b). Il a par ailleurs été proposé d'utiliser les PNU comme outil de suivi des ODD à travers l'indicateur 11.a.1.

Bien pensées, les PNU peuvent aider les pays et les villes à assurer la croissance économique, la viabilité écologique et l'inclusion sociale (OCDE, 2014 ; OCDE, 2015, Nations Unies, 2016a) en harmonisant différentes politiques sectorielles et en veillant à ce que l'ensemble des politiques urbaines soient cohérentes dans le soutien qu'elles apportent aux villes et à leurs habitants. Par ailleurs, les PNU peuvent rapprocher tous les niveaux d'administration et les autres acteurs concernés en constituant un espace de dialogue permettant de dégager une vision commune et un cadre, et donc d'avancer ensemble vers les mêmes objectifs. Les PNU ne remplacent pas les politiques urbaines locales, mais les complètent afin de créer, en matière de coordination, les conditions nécessaires à un développement urbain durable.

Dans de nombreux pays, de telles PNU font toutefois défaut. Il arrive que les autorités nationales et infranationales, parce qu'il leur manque les données et les connaissances nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une PNU efficace, ne disposent pas des capacités, des ressources et des compétences spécialisées requises pour la mettre en chantier sans accompagnement.

Face à ce problème, ONU-Habitat, l'OCDE et Cities Alliance ont mis sur pied le Programme des Politiques Nationales Urbaines (PPNU), une initiative mondiale dont le but est de soutenir les efforts déployés par les pays en matière de conception et d'application des PNU. Son lancement a eu lieu lors de la conférence Habitat III, qui s'est tenue à Quito, en Équateur, en octobre 2016.

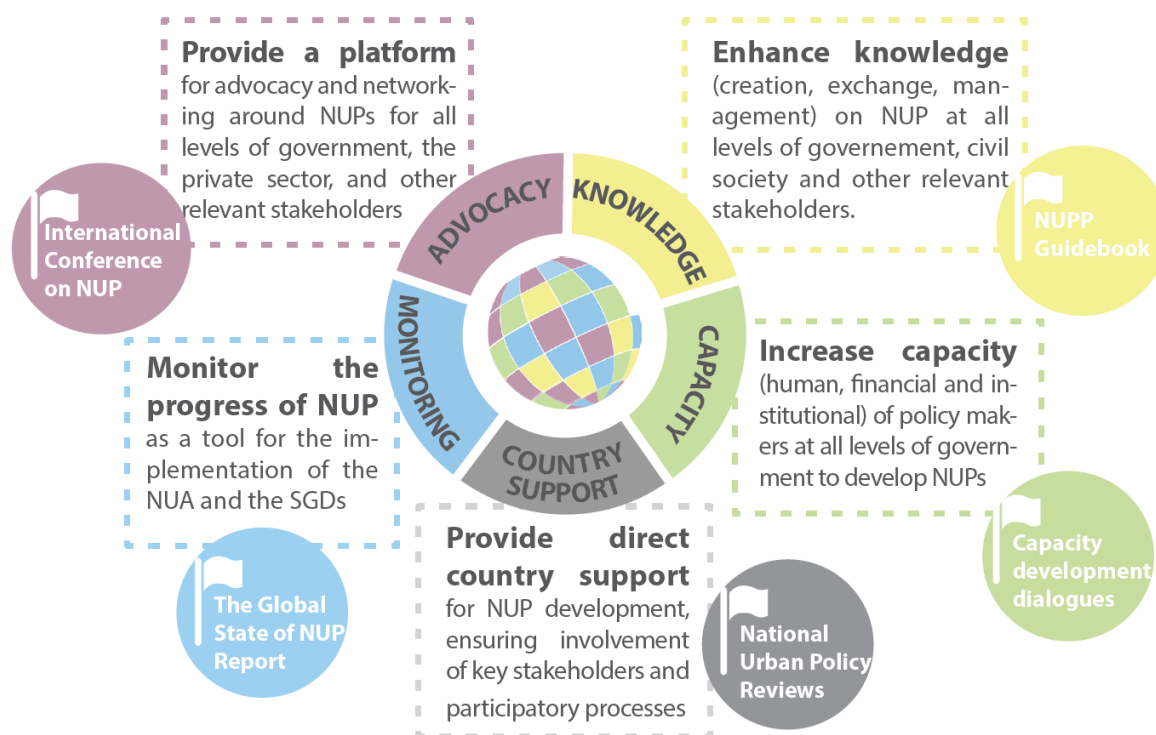
Objectifs du Programme

Le PPNU vise à combler les lacunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de PNU qui ont été constatées dans nombre de pays. Pour ce faire, le Programme s'appuie sur les cinq piliers suivants (graphique 1 ci-dessous) :

- Renforcer **la création, la mutualisation et la gestion des connaissances sur les PNU** à tous les niveaux d'administration, au sein de la société civile et du secteur privé ainsi que parmi les autres acteurs concernés. Le Programme favorise l'apprentissage entre pairs des pays et des villes ainsi que l'échange de bonnes pratiques, tout en tenant compte des spécificités

locales. Ces activités fondées sur les connaissances permettent au Programme d'appuyer des processus d'élaboration de PNU reposant sur des données probantes.

- Aider à **renforcer les capacités (humaines, financières et institutionnelles)** des responsables publics au niveau national et infranational pour leur permettre d'élaborer et, progressivement, de mettre en œuvre des politiques urbaines, en particulier sous la forme de PNU, en mettant à leur disposition des activités de développement des capacités.
- Apporter **de l'aide aux pays dans le cadre de leur processus d'élaboration d'une PNU** (sur demande), afin d'assurer la participation de tous les acteurs concernés (ministères, autorités infranationales, société civile, etc.) et la mise en place de processus participatifs, comme il convient.
- **Suivre le chemin parcouru sur le plan des PNU** dans le cadre de son rôle au sein du processus de suivi du Nouveau Programme pour les villes/des Objectifs de développement durable, et ce au moyen d'un examen à l'échelle mondiale et d'examen par pays sur les PNU.
- Offrir un **espace de dialogue et de pédagogie** permettant à tous les niveaux d'administration, à la société civile, au secteur privé et aux autres acteurs concernés de nouer des contacts et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNU. Cet espace permet de mener des activités de pédagogie, au moyen de forums périodiques rassemblant, au niveau mondial, régional, national ou local, un large éventail d'acteurs afin de faire valoir l'importance des PNU et les possibilités de dialogue qu'elles offrent quant à la marche à suivre pour mieux gérer l'urbanisation.



Graphique 1. Piliers et produits phares du Programme des Politiques Nationales Urbaines

Contenu du Programme

Afin d'atteindre ses objectifs, le PPNU organisera les activités suivantes. Cette liste n'est pas exhaustive : l'éventail des activités proposées et menées à bien pourra être élargi en fonction des demandes des administrations participantes et des acteurs concernés. Il sera par ailleurs possible de préparer un plan de travail assorti d'une liste plus précise d'activités pour une période spécifique (2019-20, par exemple).

A) Création et gestion de connaissances

La création et la gestion de connaissances sur les PNU sont essentielles pour veiller à ce que les politiques urbaines et l'urbanisme reposent sur des données probantes. Le Programme apportera aux administrations nationales une aide directe en recueillant des données, de bonnes pratiques et d'autres connaissances sur les PNU du monde entier, puis en assurant leur diffusion au travers de l'apprentissage entre pairs et d'activités d'échange.

- Portail de ressources en ligne

Le portail de ressources en ligne sur les PNU fera office de pôle de connaissances et d'espace en ligne regroupant des ressources et des outils sur ce thème, notamment :

- des boîtes à outils en ligne sur les PNU
- une carte interactive en ligne des PNU
- une base de données en ligne sur les PNU (lien vers les PNU des différents pays, documents d'orientation, principal ministère concerné, etc.)
- l'état actuel des publications, des travaux de recherche et des lignes directrices en lien avec les PNU (par exemple lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale)
- des informations au sujet des conférences internationales sur les PNU
- différentes ressources sur les PNU et des outils connexes tels que dialogues et vidéos

- Ensembles de données et indicateurs sur les zones urbaines et métropolitaines

Le PPNU pourra servir de cadre à l'élaboration d'ensembles de données et d'indicateurs permettant d'effectuer des comparaisons internationales entre des zones urbaines définies, non pas par leurs frontières administratives (héritées de l'Histoire), mais à la lumière du concept de zone urbaine fonctionnelle (à savoir un centre urbain et sa zone de déplacements pendulaires). Ces ensembles de données et ces indicateurs permettent de mieux informer les responsables publics et de favoriser une action publique fondée sur des données probantes et menée à la bonne échelle. Ainsi, l'OCDE a récemment analysé les cas de la Colombie, du Maroc (Casablanca) et du Viet Nam, et dressé l'inventaire de leurs zones urbaines fonctionnelles.

- Recherches relatives aux PNU présentant un intérêt pour l'action publique

De plus, le PPNU mènera à bien un large éventail d'activités de recherche pour soutenir les administrations centrales et locales.

B) Renforcement des capacités

Pour assurer la durabilité des politiques urbaines et de l'urbanisme, un renforcement des capacités est nécessaire à tous les niveaux d'administration. L'évaluation des capacités humaines, financières et institutionnelles, couplée à leur renforcement, permet d'assurer la réussite de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des PNU à tous les niveaux d'administration.

Des lacunes au niveau des compétences et des capacités apparaissent en effet comme l'un des principaux obstacles à surmonter pour concevoir les PNU et bien les mettre en œuvre, et donc pour

parvenir à davantage de coordination entre l'échelon national et infranational. En proposant des activités de renforcement des capacités, ce volet du PPNU permettra aux responsables publics (et aux autres acteurs concernés) d'affiner leurs compétences en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des PNU. Le Programme favorisera par ailleurs l'apprentissage entre pairs, notamment au moyen de visites d'étude internationales. Il est admis que l'élaboration des PNU, mais aussi les activités de renforcement des capacités liées à ces politiques, relèvent d'un processus long et complexe. Les approches proposées par le PPNU pour le renforcement des capacités permettront d'associer les acteurs *a priori* et *a posteriori*, afin d'encourager un engagement de long terme en faveur du renforcement des capacités dans le cadre du processus lié aux PNU. Ainsi, le PPNU pourra répondre aux besoins de renforcement des capacités qui se feront jour tout au long des étapes d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, et permettra aussi de favoriser l'institutionnalisation de dispositifs de renforcement des capacités.

- Séances et séminaires de renforcement des capacités

Il sera possible d'organiser, à l'intention des responsables publics et des professionnels au niveau national et infranational, des séances et des séminaires de renforcement des capacités qui leur permettront de se familiariser avec les principes clés des PNU, les bonnes pratiques appliquées par d'autres pays, etc. Parmi les principaux supports pouvant être utilisés, citons les suivants :

- Rapport sur les politiques nationales urbaines dans le monde [*Global State of National Urban Policy*] (ONU-Habitat et OCDE)
- Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale (ONU-Habitat)
- Bâtir des villes prospères : un cadre pour les politiques nationales urbaines [*Building Successful Cities: A National Urban Policy Framework*] (OCDE)
- Boîte à outils pour les Principes de l'OCDE sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement (OCDE)
- Cadre d'orientation des politiques nationales urbaines (ONU-Habitat)

- Plateformes thématiques

Les plateformes thématiques fournissent des outils d'aide à la mise en œuvre des politiques. À titre d'exemple, Cities Alliance en élabore actuellement deux par l'intermédiaire de ses membres. L'une, conçue par ONU-Habitat, porte sur la résilience ; l'autre, créée par IHS, sur l'urbanisme.

- Visites d'étude et apprentissage entre pairs

Le PPNU pourra organiser des visites d'étude afin que les responsables publics et d'autres acteurs en apprennent davantage sur l'urbanisation et sur les politiques urbaines menées dans d'autres pays.

C) Aide aux pays pour renforcer la gouvernance urbaine grâce aux PNU

Un dialogue au niveau national permettra aux PNU de mieux tenir compte du contexte local. L'élaboration d'une PNU renforcera, dans les pays participants, la coordination de la gouvernance urbaine à l'échelle de tous les niveaux d'administration, de la société civile, du secteur privé et des autres acteurs concernés, favorisant de ce fait l'élaboration de politiques urbaines et de pratiques d'urbanisme plus durables et plus inclusives.

- Examens des politiques

Le PPNU pourra proposer à chaque pays une évaluation de sa PNU existante ou nouvellement définie, selon une méthode cohérente (notamment des comparaisons entre pays ainsi que des

recommandations pour renforcer l'intégration des politiques sectorielles et la gouvernance urbaine). Les examens des politiques urbaines de l'OCDE et l'étude de diagnostic d'ONU-Habitat pourraient être adaptés à cet effet. L'OCDE a d'ailleurs assuré, à titre d'activité pilote et en collaboration avec ONU-Habitat, un examen des politiques urbaines du Viet Nam en 2016-17. Des analyses similaires (une à deux par an) pourraient être réalisées, en fonction de la demande des pays et des capacités de financement, en tant qu'activité phare du PPNU.

- Assistance technique

Une assistance technique pourra être fournie sur demande par le truchement d'ONU-Habitat (siège ainsi que bureaux régionaux et nationaux), de l'OCDE, de Cities Alliance et d'autres organismes partenaires. Une assistance pourra ainsi être fournie tout au long du processus lié à la PNU, depuis sa formulation jusqu'à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

- Dialogues pluriniveaux sur les actions à mener

En collaboration avec des réseaux d'administrations infranationales tels que Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), le PPNU pourra créer un espace de dialogue stratégique permettant aux autorités nationales et infranationales d'échanger leurs vues et leurs idées. Ces dialogues pourront être combinés aux autres formes de soutien assurées aux divers pays. La facilitation de dialogues stratégiques pluriniveaux aidera les responsables publics nationaux et locaux à aborder les PNU sous différents angles et à mettre en place des processus plus efficaces.

D) Suivi des progrès

Étant donné que les PNU sont un outil clé de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et des Objectifs de développement durable, le suivi des progrès est essentiel. Dans ce contexte, le PPNU permet de réaliser une évaluation des PNU au niveau mondial et, par le truchement d'examen, d'appuyer les processus de suivi et d'évaluation des pays.

- Rapport sur les politiques nationales urbaines dans le monde

Dans le cadre du PPNU, la situation actuelle des PNU fait l'objet d'un suivi régulier à l'échelle mondiale et d'analyses systématiques sur la base d'une méthodologie commune. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les politiques nationales urbaines dans le monde, dont la première édition a été présentée en février 2018 à l'occasion du 9^e Forum urbain mondial, qui s'est tenu à Kuala Lumpur, en Malaisie. La seconde édition, en cours d'élaboration, renforce l'évaluation de l'indicateur lié aux ODD et livre une analyse approfondie de la contribution des PNU aux politiques climatiques.

- Examens de suivi par pays ou région

Le PPNU permet aussi d'aider les pays à suivre l'avancement de leur PNU et de formuler des recommandations spécifiques, au travers des examens des politiques urbaines de l'OCDE ou d'études similaires. Des examens de suivi peuvent être effectués à l'échelle régionale (par exemple Amérique latine, États arabes, etc.) en partenariat avec les commissions économiques des Nations Unies et les bureaux régionaux d'ONU-Habitat.

E) Association des acteurs concernés, mise en relation et création de partenariats

La collaboration entre tous les niveaux d'administration, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs concernés constitue une composante fondamentale des PNU. Le PPNU vise dès lors à offrir un espace de mise en relation et de dialogue dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNU pour, *in fine*, renforcer les partenariats entre l'ensemble des acteurs œuvrant à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces politiques.

- Conférence internationale

La Conférence internationale sur les PNU constitue une enceinte unique visant à favoriser des dialogues stratégiques à haut niveau entre les différents acteurs concernés, notamment les responsables des administrations nationales et infranationales, les ONG, le monde universitaire, la société civile et le secteur privé. Elle offre par ailleurs l'occasion de présenter des résultats de recherche et de proposer périodiquement des comparaisons et des bilans de l'action menée dans le domaine des PNU. En amenant les différents acteurs concernés à réfléchir aux PNU collectivement, la Conférence permet d'établir de nouveaux partenariats et de renforcer ceux qui sont déjà en place. Elle pourrait se tenir tous les deux ou trois ans et être accueillie par un pays. La première Conférence a été organisée par ONU-Habitat, l'Institut coréen de recherche sur les établissements humains et l'Institut coréen de recherche sur les technologies du génie civil et de la construction, avec l'appui du gouvernement coréen (Incheon, Corée, 12 et 13 décembre 2015). La deuxième Conférence a été organisée conjointement par l'OCDE et ONU-Habitat, avec l'appui de Cities Alliance (Paris, du 15 au 18 mai 2017).

- Promotion des PNU au moyen de réseaux d'acteurs concernés et de processus mondiaux

Le PPNU vise à associer systématiquement un large éventail d'acteurs à la réflexion sur les problématiques urbaines du pays concerné (notamment tous les niveaux d'administration, la société civile, le secteur privé, les donateurs multilatéraux, les réseaux de villes, etc.) afin que l'élaboration et la mise en œuvre de la PNU puissent s'inscrire dans le cadre d'un partenariat avec eux. Il sera également important de promouvoir l'action menée en faveur des PNU à travers différents processus mondiaux tels que la mise en œuvre des Objectifs de développement durable ou de l'Accord de Paris.

Administration du Programme

Le PPNU a été conçu comme une initiative à long terme visant à soutenir la mise en œuvre d'une démarche mondiale d'urbanisation durable englobant le Nouveau Programme pour les villes, les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris.

Le PPNU sera placé sous le signe de la souplesse administrative, afin que toutes les institutions qui souhaitent en bénéficier ou y contribuer puissent le faire. Plus concrètement, il pourrait s'appuyer sur un large éventail de contributeurs et d'utilisateurs, qui seraient membres du Programme, ainsi que sur plusieurs acteurs remplissant des fonctions administratives, y compris des **coordinateurs**, des **partenaires de soutien** et des **partenaires de réseau**.

Coordinateurs du PPNU

Les coordinateurs du PPNU sont trois organisations internationales, à savoir ONU-Habitat, l'OCDE et Cities Alliance, qui possèdent toutes une vaste expérience de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques urbaines, et qui ont chacune leur spécialité en matière de politiques nationales urbaines :

- **ONU-Habitat** est à l'avant-garde du soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNU depuis six ans. Au cours de cette période, et en concertation avec ses partenaires, ONU-Habitat a éclairé les débats engagés à l'échelle mondiale, consolidé les savoirs normatifs et mis au point des outils qui aident les pays à entreprendre le processus d'adoption d'une PNU. Ses activités englobent la mise à disposition d'une vaste panoplie d'outils visant à appuyer les phases d'étude de faisabilité, de diagnostic, de formulation, de mise en œuvre ainsi que

de suivi et d'évaluation. En outre, ONU-Habitat contribue à d'autres aspects importants du processus, notamment en assurant un appui à des programmes de renforcement des capacités à l'échelon national et en favorisant des processus participatifs par l'organisation d'ateliers et de forums nationaux. Ces savoirs normatifs éclairent ensuite l'appui technique assuré au processus d'adoption d'une PNU au sein des pays. ONU-Habitat soutient actuellement un portefeuille d'envergure mondiale de travaux sur les PNU, avec des projets en cours dans ce domaine dans plus de 45 pays, y compris des programmes menés à l'échelon infranational. ONU-Habitat travaille par ailleurs à la mise en œuvre de programmes régionaux sur les PNU, par exemple dans les États arabes et en Afrique subsaharienne.

- L'**OCDE** est à la pointe de la recherche et de l'analyse sur le développement urbain depuis 30 ans. Ses analyses approfondies englobent des examens de villes et de zones métropolitaines visant à évaluer les politiques en cours et à proposer des stratégies pour stimuler la croissance économique, améliorer les performances environnementales et favoriser l'inclusion sociale. L'Organisation est à l'origine de nombreux travaux thématiques sur le développement urbain et la gouvernance régionale. Ces travaux abordent les possibilités offertes aux villes pour lutter contre le changement climatique le plus efficacement possible et parvenir à une croissance plus verte, mais aussi les liens qui peuvent être établis entre les zones urbaines et rurales pour stimuler le potentiel économique d'une région, ainsi que les moyens permettant aux villes de mieux s'adapter aux évolutions démographiques. L'OCDE a par ailleurs créé des bases de données statistiques pour répondre à la demande croissante de données au niveau régional et métropolitain et pour aider les villes à comparer leurs performances à l'échelle adéquate. Depuis 2010, l'Organisation a effectué des examens des politiques urbaines de sept pays, à savoir la Pologne (2011), la Corée (2012), le Chili (2013), le Mexique (2015), la Chine (2015), le Kazakhstan (2017) et le Viet Nam (2018). Au cours du processus de préparation de la Conférence Habitat III, l'OCDE a codirigé le Groupe des politiques n° 3 sur les PNU aux côtés d'ONU-Habitat et assuré la rédaction du document de politique générale sur les PNU, qui a apporté une contribution importante à la formulation du Nouveau Programme pour les villes.
- **Cities Alliance**, qui est hébergée au sein du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), est un partenariat mondial et un fonds multidonateurs qui encourage l'action des villes en faveur de la lutte contre la pauvreté et du développement durable. Forte d'une robuste expérience de l'octroi de subventions, elle appuie des opérations d'urbanisme stratégique, des stratégies d'assainissement des quartiers de taudis et des politiques nationales visant à rendre les villes plus inclusives et durables. Présente dans plus de 61 pays, Cities Alliance a soutenu, à travers ses programmes par pays, la mise en place de politiques nationales urbaines au Burkina Faso, au Ghana, au Liberia, au Mozambique, en Ouganda, en Tunisie et au Viet Nam.

Sur la base d'une collaboration étroite sur le plan organisationnel, les coordinateurs du PPNU veilleront à assurer la **coopération**, la **communication** et la **coordination** entre les partenaires de soutien/de réseau en leur offrant la possibilité de participer à des activités collaboratives, à des initiatives de pédagogie et à des programmes de suivi :

- **Coopération** : rassembler les différents partenaires et exploiter leurs atouts organisationnels respectifs en leur offrant la possibilité d'œuvrer en synergie aux cinq piliers du PPNU.
- **Communication** : favoriser la communication entre les partenaires de soutien et de réseau ainsi que les autres acteurs au sujet des thèmes liés aux politiques nationales urbaines afin d'assurer la cohérence des approches choisies et la coordination des partenaires.
- **Coordination** : œuvrer à garantir la coordination des efforts déployés pour appuyer les PNU à l'échelle mondiale et, en concertation avec les partenaires de soutien et de réseau, éviter les chevauchements et les doubles emplois.

Les coordinateurs du PPNU, qui superviseront la gestion du Programme, en constitueront l'organe de décision. Ils élaboreront les plans de travail et le budget annuels du PPNU en tenant compte des observations des partenaires de soutien du Programme.

Partenaires de soutien du PPNU

Les partenaires de soutien du PPNU appuient celui-ci au moyen de contributions financières ou en nature à des activités générales ou spécifiques du Programme. Ils jouent par ailleurs un rôle clé dans la définition de la stratégie et de l'orientation du PPNU. Ils collaborent étroitement avec les coordinateurs du PPNU afin de formuler des conseils sur les plans de travail et le budget annuels, les politiques, les stratégies opérationnelles et les projets, et afin d'éclairer les décisions à prendre.

On trouvera ci-dessous des exemples de contributions des partenaires de soutien :

- apporter des contributions financières ou en nature à des activités générales ou spécifiques du Programme ;
- conseiller les coordinateurs du PPNU pour leur permettre d'affiner leur compréhension des enjeux de politique urbaine à l'échelle mondiale et garantir la pertinence des réponses apportées par le PPNU ;
- participer aux réunions des partenaires de soutien du PPNU (physiquement ou virtuellement) ;
- formuler des observations concernant les plans de travail et le budget annuels du PPNU ;
- participer aux projets du PPNU à titre de pairs examinateurs, et transmettre leurs connaissances et les enseignements tirés de leur expérience ;
- faire office d'ambassadeurs du PPNU et sensibiliser au Programme d'autres partenaires potentiels afin d'œuvrer en permanence à faire connaître le Programme à l'échelle mondiale ; et
- aider à trouver des ressources externes et, le cas échéant, à s'en doter, afin d'appuyer les plans de travail et le budget annuels du PPNU.

Leur concours vaut aux partenaires de soutien du PPNU de bénéficier d'une reconnaissance spéciale, puisqu'ils sont mentionnés dans les produits du PNUN et sur d'autres supports, selon la forme que revêtent leurs contributions. En reconnaissance de leur soutien, leur logo sera apposé sur les supports relatifs au PPNU.

Partenaires de réseau du PPNU

Les partenaires de réseau du PPNU appuient celui-ci en diffusant des informations sur les activités du Programme au sein de leur réseau, mais aussi en transmettant des renseignements sur leurs propres activités en matière de PNU aux coordinateurs, aux partenaires de soutien et aux autres partenaires de réseau du PPNU.

Les partenaires de réseau du PPNU sont informés des travaux du Programme par une lettre de diffusion et invités à participer à l'ensemble de ses activités publiques. Les partenaires de réseau peuvent être des médias. En reconnaissance de leur soutien, leur logo sera apposé sur les supports relatifs au PPNU.

Activités du PPNU

Pour ses activités, le PPNU se fonde sur des plans de travail. Les coordinateurs du PPNU prépareront un plan de travail tous les deux ans et inviteront les partenaires de soutien et de réseau à leur faire part de leurs

observations. Les plans de travail du PPNU intégreront les orientations stratégiques du Programme pour les deux ans à venir ainsi qu'une liste de propositions d'actions.

Les activités du PPNU s'appuieront sur l'aide financière des partenaires de soutien.

Pour contacter les coordinateurs du PPNU

ONU-Habitat

Remy Sietchiping, chef de l'unité de planification régionale et métropolitaine
remy.sietchiping@un.org

OCDE

Tadashi Matsumoto, chef de l'unité Développement durable et Relations mondiales
Tadashi.MATSUMOTO@oecd.org

Cities Alliance

Rene Peter Hohmann, responsable des programmes mondiaux
rhohmann@citiesalliance.org